



- Le 29 mai 2017, le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire** a été **agréé** par l'Etat et la Région au titre de l'article L. 414-11 du Code de l'environnement. Cette reconnaissance souligne l'engagement du CEN Pays de la Loire comme gestionnaire reconnu pour la pertinence de son action.

- En 2017, Le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire**, s'est engagé dans le lancement de nouveaux projets : **Programme régional d'actions en faveur des tourbières (PRAT) (1)**, **Programme de gestion et de restauration de l'écosystème alluvial ligérien de La Corniche angevine à la confluence Loire /Maine (2)**, mise en oeuvre du dispositif « **Détection précoce et réaction rapide des espèces exotiques envahissantes** » (3), restauration de la **Boire Chapoin (4)**, **et de la Boire d'Anjou...** Il a aussi acquis des sites naturels remarquables, notamment dans le **Marais poitevin (5)**.

- Et bien sûr, tout au long de l'année, le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire** a poursuivi ses actions phares en Pays de la Loire : **Fréquence Grenouille (6)**, **chantiers bénévoles, Concours des Prairies fleuries en vallée de la Loire (7)**, **Chantiers d'automne (8)**, gestion de 13 sites naturels, dont 4 Réserves naturelles régionales...

www.cenpaysdelaloire.fr
<https://www.facebook.com/cenpaysdelaloire>

- Grâce à une concertation locale réussie et à l'aide de 180 donateurs, de la Fondation du patrimoine et de la Fédération viticole Anjou-Saumur, le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire** gère une station de **Tulipe sauvage (9)** depuis mars 2017. Aujourd'hui, le projet se poursuit grâce à un partenariat développé avec **LILLO**, un moteur de recherche qui soutient des projets sociaux et environnementaux.



- Pour la première fois, le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire** a organisé, en partenariat avec la Coordination régionale LPO, les premières **Rencontres des naturalistes et des gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire (10)**.

Plus de 250 actions de gestion de septembre à décembre



Plus de 500 animations du 1^{er} mars au 31 mai

